

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 21 Juillet 2023

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 07
Votants : 09Date de la convocation :
17 juillet 2023Date d'affichage :
17 juillet 2023**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Messieurs Philippe ANDRIAU, Jean-Michel CAREL, William TAILLANDIER.**Excusés avec pouvoir :** Katia DUSSAPIN pouvoir à Jean-Michel CAREL, Michel CANTENEUR pouvoir à Philippe ANDRIAU**Excusés sans pouvoir :** Mmes Christelle JOIE, Caroline LALEVÉE LESAGE, Mrs Stéphane PETIT, Julien JOURDAINE**Secrétaire de séance :** Mme Caroline ARTHU**DELIBERATION N° 2023-41****OBJET : Contrat de prestataire pour la restauration scolaire.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat avec la société Altéa, géré par l'association des pupilles de l'enseignement Public du Cher situé ZAC de l'Aujonnière 18100 Vierzon, est arrivé à échéance le 7 juillet 2023 et qu'il est nécessaire de le renouveler.

Ce prestataire propose des repas en liaison froide incluant des produits « fait maison », des produits issus de la production local et des repas à thème. Il assure la préparation, le conditionnement et la livraison des repas.

Le prix du repas proposé par Altea restauration est de 3.75 € HT soit 3.96 € TTC. pour une durée du 04 septembre 2023 à fin d'août 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Renouève le contrat pour la fourniture de repas scolaire avec la société Altéa géré par l'association des pupilles de l'enseignement Public du Cher situé ZAC de l'Aujonnière 18100 Vierzon pour la période du 04 septembre 2023 à fin d'août 2024.
- Accepte le prix du repas par enfant de 3.96 € TTC proposé par Altea.
- Autorise madame le Maire à signer la convention avec l'entreprise adaptée Altea

Le secrétaire de séance
Caroline ARTHUPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 21 juillet 2023Le Maire,
Marina DUPUY